

Conseils de prévention bucco-dentaire à destination de la femme enceinte

FICHE DE RECOMMANDATIONS

Objectifs de ces conseils de prévention bucco-dentaire

- **Prévenir** les risques bucco-dentaires chez la femme enceinte et le futur enfant
- **Éviter** les complications de grossesse liées aux pathologies bucco-dentaires
- **Promouvoir** les gestes d'hygiène bucco-dentaire chez la femme enceinte et chez le futur enfant
- **Sensibiliser** la femme enceinte sur l'importance du suivi bucco-dentaire par des visites régulières chez le chirurgien-dentiste

Pourquoi des conseils de prévention bucco-dentaire spécifiques aux femmes enceintes ?



La grossesse est un état physiologique caractérisé par **d'importantes modifications hormonales et immunitaires** pouvant entraîner des répercussions bucco-dentaires chez la femme enceinte, favorisant **l'apparition des gingivites** (notamment la gingivite gravidique et l'épulis gravidique) et **l'installation et la progression des parodontites**.

Par ailleurs, **les modifications quantitatives et qualitatives de la salive** contribuent à :

- une augmentation du **risque d'érosion dentaire**,
 - une augmentation du **risque carieux**,
 - une progression plus rapide des **lésions carieuses** préexistantes.
- Les infections bucco-dentaires chez la femme enceinte peuvent alors entraîner des **complications obstétricales** et compromettre l'issue de la grossesse.



De ce fait, l'examen de prévention bucco-dentaire chez la femme enceinte fait partie des recommandations de la Haute Autorité de Santé.

Si, paradoxalement, l'idée est généralement répandue que certains soins dentaires sont à risques, voire contre-indiqués, sous réserve de certaines précautions, **il n'y a aucune contre-indication à réaliser des soins dentaires lors de la grossesse.**

Cette fiche a été réalisée en partenariat avec :



ORDRE NATIONAL
DES CHIRURGIENS-DENTISTES
CONSEIL RÉGIONAL
DE NOUVELLE AQUITAINE



URPS
SAGES FEMMES LIBÉRALES
NOUVELLE AQUITAINE

L'examen de prévention bucco-dentaire maternité

La femme enceinte peut bénéficier d'un examen de prévention bucco-dentaire chez un chirurgien-dentiste à compter du **4^{ème} mois de grossesse jusqu'au 6^{ème} mois après la naissance de l'enfant.**

Cet examen est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

Cet examen comprend :

- une anamnèse
- un examen bucco-dentaire
- une action de prévention et d'éducation sanitaire pour la femme et le futur enfant

Il peut être complété si nécessaire par :

- des radiographies intrabucales
- l'établissement d'un plan de traitement



Soyez vigilant à la date de fin de grossesse et au délai d'attente lors de la prise de rendez-vous chez le chirurgien-dentiste.

Source internet, consultée le 21 novembre 2023 :

L'examen bucco-dentaire à destination des femmes enceintes - www.ameli.fr/chirurgien-dentiste/exercice-liberal/prescription-prise-charge/prise-charge-situation-type-soin/soin-ebd-femmes-enceintes

Les messages clés à retenir / transmettre lors de la grossesse

La grossesse peut avoir des conséquences sur la santé bucco-dentaire de la femme enceinte :

- gingivite gravidique
- situations à risques bucco-dentaires (vomissements répétés, grignotage, consommation excessive de sucre)

Il n'y a pas de contre-indication aux soins et traitements dentaires pendant la grossesse :

il ne faut pas différer les soins s'ils sont nécessaires, les clichés intrabucaux et panoramique dentaire sont réalisables tout au long de la grossesse.

La santé bucco-dentaire de la femme enceinte peut avoir des conséquences sur le déroulement et les complications de la grossesse :

- prééclampsie
- accouchement prématuré
- nouveau-nés de faible poids

Les rappels à faire

- importance de l'hygiène bucco-dentaire de l'adulte
- importance du suivi bucco-dentaire tout au long de la grossesse : lors de l'examen de prévention et pour tout signe d'alerte bucco-dentaire (douleurs, saignements, carie, abcès...)
- nutrition
- méfaits du tabac
- méfaits de l'alcool et des autres substances



Les messages clés à retenir / transmettre concernant le futur enfant

Présenter les méthodes et le matériel d'hygiène bucco-dentaire en fonction des différents âges et de l'état bucco-dentaire du nourrisson.

Rappeler le dispositif MT'Dents à partir de 3 ans puis tous les 3 ans

Informé sur :

- la maladie carieuse et les risques de contaminations croisées
- l'alimentation du nourrisson (allaitement, biberon)
- les idées reçues sur les poussées dentaires
- le recours au chirurgien-dentiste, l'âge de la première consultation et le suivi régulier

Des nouveautés en 2025

A partir du 1^{er} janvier 2025, le dispositif MT'Dents sera proposé tous les ans, entre 3 et 24 ans (contre un examen tous les 3 ans aujourd'hui).

Pour aller plus loin



Conseils utiles pendant la grossesse
Assurance Maladie



Conseil pour le bébé
Assurance Maladie



Comment conserver de bonnes dents pendant la grossesse
UFSBD



Les dents de mon bébé
UFSBD



L'examen bucco-dentaire de prévention M'T Dents
UFSBD

